

Paris,
Le 29 juin 2018

QUOTAS NON RESPECTES... VERS UN ACCES AUX SOINS ENCORE PLUS FRAGILISE

Suite aux annonces concernant les admissions à l'enseignement d'orthophonie (rentrée 2018) au Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO) de Toulouse, marquées par l'absence de liste complémentaire, la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) ne peut que déplorer le fait que la prochaine promotion ne sera pas complète.

La FNO connaît la difficulté des CFUO à être le plus juste possible pour recruter ses futurs professionnels, et l'engagement du centre de formation de Toulouse dans ce sens : il n'y a jamais eu de places vacantes dans ses promotions précédentes.

Cependant, la question de la démographie professionnelle est devenue une urgence prioritaire pour l'orthophonie !

La FNO rappelle que les quotas fixés par région sont déjà très bas et qu'ils ne permettent pas de former suffisamment de professionnels pour répondre à la demande d'accès aux soins.

Lors d'une rencontre entre la Ministre des Solidarités et de la Santé et la FNO le 28 mai dernier, des propositions ont été faites par la Fédération pour permettre un meilleur accès aux soins en orthophonie, et ce en agissant dès le recrutement et la formation initiale de nos futurs pairs : augmentation du numerus clausus national, création de nouveaux centres universitaires de formation en orthophonie (notamment dans les départements d'outre-mer), déblocage de moyens supplémentaires pour la formation, et enfin, réforme du concours d'entrée en première année des études d'orthophonie.

En effet, ni les prochaines ouvertures de centres de formation en Bretagne, ni les moyens d'organisation de recrutement donnés aux CFUO, ni les moyens pédagogiques et budgétaires ne sont suffisants pour pallier le manque de professionnels et pour former correctement les orthophonistes.

La FNO réaffirme son soutien au Collège des Centres de Formation Universitaire en Orthophonie (CCFUO) dans sa volonté de réformer un examen d'aptitude qui, tel qu'il est organisé actuellement, a atteint ses limites, est détourné de son objectif initial et ne correspond plus à l'évolution de la société et de la profession. De plus, il ne permet pas un accès juste à tous les candidats.

La FNO appelle à la vigilance quant au respect des quotas. Elle rappelle l'importance d'une formation initiale de qualité et appelle tous les centres de formation à un travail commun sur la démographie et l'accès aux soins qui permettra un maintien de la démographie déjà fragilisée.

La FNO demande au gouvernement et aux universités de donner les moyens nécessaires et adaptés à un recrutement et à une formation qui ne peuvent se contenter des « subsides » qu'on veut bien leur laisser.

Plus d'informations sur www.fno.fr